

RUHENGERI



27431

GCM, le 6 Janvier 1957

n. 183/Eno.
10/1/58

Monsieur l'Administrateur de Territoire
de et à

Ruhengeri

Monsieur l'Administrateur,

Je vous prie de me dire si le nommé Tshwaza,
village: Mubingo, chef: Mubari-Muberuka, chef adjoint
Mubisa, territoire Ruhengeri est pauvre pour que son fils
nommé Mubisa Mubisa élève à l'école professionnelle officielle
à Goma ne paie pas le surscolaire.

En attendant de vous lire, agréez Monsieur
l'Administrateur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur

E. Honore
E. Honore